

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 23/02/2017

Compte-rendu du conseil d'école du 16 février 2017

Salle de réunion – Groupe scolaire - 18H30

Présents : V. Courcier et C. Maréchal, **adjointe au maire et conseiller municipal de Saône**
I. Crance, L. Goy, M. Juif, R. Lazzeroni, E. Masnada, C. Nevers, J. Pernet, D. Prost, C. Robert,
I. Souvet, F. Thibault, M. Guyon, **enseignants**
C. Vieille, **AVSCO en classe Ulis**
F. Baret, V. Boitet, M. Chabod, C. Diziain, L. Dutel, A. Maréchal, N. Pater, A. Perrot-Marchizet,
M-L. Riegert, C. Thieffine, D. Myotte-Duquet, **parents d'élèves**

Excusés : Y. Delarue, **maire de Saône**
L. Martin, **inspecteur de l'Éducation Nationale**

Secrétaires : L. Goy

1. Rentrée 2017

Les prévisions pour la rentrée 2017/2018, communiquées à la Direction Académique en novembre, faisaient état de 232 élèves attendus en élémentaire en septembre 2017. Elles sont confirmées à ce jour.

Ces données ont conduit Monsieur l'Inspecteur d'Académie à envisager la fermeture de la dixième classe élémentaire pour 2017/2018. Un courrier a été adressé en ce sens à Monsieur le Maire de Saône que Monsieur Martin, IEN de la circonscription, a rencontré pour évoquer cette mesure.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ont adressé un courrier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour lui demander de reconsidérer cette proposition pour les motifs suivants :

- L'ouverture de la dixième classe a été décidée l'an dernier à partir d'une prévision de 238 élèves. La fermeture serait prononcée pour seulement 6 élèves en moins, alors que depuis plusieurs années, le constat de rentrée est toujours supérieur aux prévisions.
- Si l'on prend en compte les 12 élèves d'ULIS qui sont inscrits dans une classe ordinaire de référence, la moyenne par classe dépasserait alors 27 élèves.

Le Comité technique spécial (CTS) du 16 février a finalement décidé de transformer cette proposition de fermeture ferme en fermeture conditionnelle. La situation de notre école sera donc réévaluée en juin ou en septembre en fonction de l'évolution des effectifs.

2. Sécurité des écoles

Deux exercices de mise en sécurité ont été réalisés :

- le 02/02/2017 : évacuation incendie qui n'appelle aucune remarque particulière
- le 15/02/2017 : exercice de confinement (accident industriel – nuage toxique) dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Alerte sonore, avec la sirène du mégaphone sur les deux étages du groupe scolaire pour que le signal sonore soit audible dans toutes les classes.

À partir de textes, d'images et d'une vidéo, l'objectif de cet exercice était de sensibiliser les élèves aux risques majeurs auxquels l'école peut être confrontée, de distinguer le signal d'alerte de l'alarme incendie et de connaître les bons réflexes en cas d'accident industriel (rappel des consignes de sécurité).

3. Le LSU, livret scolaire unique

Dans le cadre de la refondation de l'école, le ministère a mis en place un livret scolaire unique du CP à la troisième. Cet outil doit faciliter le suivi du parcours des élèves. Il ne s'agit plus d'une évaluation par compétences mais d'un positionnement de l'élève et d'une appréciation générale par domaine d'enseignement.

Le livret pour la période 1 a été adressé aux familles début février sous forme papier. Les parents ont été invités à rencontrer l'enseignant de leurs enfants pour obtenir davantage de précisions sur ce bilan. Celui de la période 2 pourrait être accessible en ligne.

4. Projets dans le cadre des enseignements artistiques

Deux projets sont en cours dans l'école, ils contribuent au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Projet en arts plastiques :

L'an dernier, l'école avait engagé des actions dans le cadre du projet « École Maison commune ». Pour que les élèves aient le sentiment d'appartenir à cette « maison commune », ils vont participer cette année à l'embellissement d'un lieu familial qu'ils fréquentent au quotidien. Avec le concours d'une plasticienne et à partir de la découverte d'un artiste et de ses œuvres, chaque classe conçoit et réalise une ou plusieurs productions collectives. Toutes les productions seront affichées dans les parties communes du groupe scolaire.

Projet en éducation musicale :

Grâce aux compétences de Raphaël Lazzeroni, une chorale, qui s'adresse à tous les élèves de l'école, a été mise en place dans l'école depuis décembre, avec une répétition tous les mercredis. Compte tenu de l'enthousiasme manifesté par les élèves, cette activité sera poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Deux représentations sont prévues les 27 et 28 juin à l'espace du Marais.

M. Lazzeroni fera appel à d'autres musiciens, l'objectif étant de produire un spectacle de qualité qui puisse récompenser le travail des élèves.

Participation financière à ces deux projets :

L'ASPARELE accorde une subvention exceptionnelle de 2000 € qui prend en charge l'intervention de Laurie Delmas, plasticienne, et les frais annexes au spectacle musical (musiciens, sons et lumières).

L'association scolaire participera aux frais liés à l'achat de supports pour l'exposition des œuvres. Il sera demandé à la municipalité de mettre à disposition un agent municipal pour leur installation.

5. Sorties éducatives et projets dans les classes

- Classe de neige à Rochejean (CE1-B et CM1-A) en janvier. Elle a été écourtée d'une journée à cause d'une panne de chauffage. La participation financière des familles a été réduite d'un tiers.
- Classes de CM1 et CM2 : journées ski de fond au Pré Poncet
- Classes de CE2 : sortie JMF
- Intervention du SYBERT dans plusieurs classes avec une animation sur le recyclage des déchets. Prolongement avec une visite sur le site PREVAL (centre de traitement des déchets à Pontarlier) pour 6 classes : du CE2 au CM2 au mois de juin avec des ateliers pédagogiques.

À venir :

- Classe de découverte : classes de CP (Mme Crance) et CE1 (Mme Robert)
- Spectacle JMF pour 6 classes en mars.
- Journée cinéma en lien avec l'atelier proposé dans le cadre des TAP.
- Spectacle de patinage artistique pour 4 classes.
- Projet golf : initiation et rencontre au golf de la Chevillotte.

6. Informations diverses

➤ **Emploi Vie Scolaire**

Le contrat initial de Madame Stéphanie Liégeois (aide administrative) qui prend fin le 28 février sera renouvelé pour une année, à compter du 1^{er} mars.

➤ **Langues vivantes**

L'enseignement de l'allemand a débuté le 3 janvier. Mélanie SIRE, professeur des écoles, prend en charge 2 groupes d'élèves (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2), 2 fois par semaine le lundi matin et le jeudi après-midi. Les parents s'interrogent sur le fait que les séances aient démarré aussi tardivement, alors que l'école de Saône propose cet enseignement depuis de nombreuses années et que les effectifs étaient connus depuis le mois de juin 2016.

➤ **Informations Mairie**

- Un projet de mutualisation des systèmes d'alarme-intrusion entre les différents bâtiments municipaux, dont l'école, est en cours
- Pas de nouvelles informations concernant la réfection du macadam dans la cour de l'école.

➤ **Informations et questions des parents d'élèves**

Manifestations à venir :

- Vente de fromages avec date limite de commande fin mars et distribution avant les vacances de Pâques.
- Soirée organisée le 1^{er} avril où les enfants viennent déguiser + restauration.
- Vente d'objets pour la fête des mères à la maternelle.
- Fête de l'école le samedi 1^{er} juillet en partenariat avec l'école de musique du Plateau. Elle aura lieu sur le site de la Messarde.

Fournitures scolaires :

L'Asparèle accordera une aide de 5 € par élève, sur le même principe de fonctionnement que les années précédentes.

TAP cinéma :

La responsable de cette activité souhaiterait disposer d'un vidéoprojecteur avec une lumière de meilleure qualité. Il lui sera proposé de tester l'ancien vidéoprojecteur mobile de l'école.

Périscolaire du midi :

L'accueil des élèves entre 13H35 et 13H45 est assuré par un enseignant dans chaque cour pour séparer les élèves qui terminent le périscolaire et ceux qui arrivent à 13h35. Cette organisation a été décidée l'an dernier pour des questions de sécurité : la surveillance est en effet plus efficace avec un accueil dans deux cours distinctes.

TAP : question sur le choix des familles parmi les activités proposées :

Madame Courcier rappelle que les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des demandes. Certains parents souhaiteraient que ce ne soit pas le seul critère pris en compte. Une réunion avec les parents d'élèves pourrait être organisée pour rediscuter de ces modalités d'inscription.

La séance est levée à 20H00.

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 15 juin 2017 à 18H30.

La secrétaire de séance,
Lydie GOY

Le Directeur,
Michel GUYON

